

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/10/2024 - 6992 - 2021 B 00198 - 893 942 896 - 2 C S B

2 C S B

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : Nod Huel
11 rue des Acacias
22300 LANNION**

893 942 896 RCS SAINT BRIEUC

**COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

"copie, certifiée conforme"



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	338 951		338 951	338 951				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	338 951		338 951	338 951				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	112 542		112 542	96 487	16 055	16.64	
	Autres créances	759		759	3 419	2 660	77.80	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 442		2 442		2 442			
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	115 744		115 744	99 906	15 837	15.85		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	454 695		454 695	438 857	15 837	3.61		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	83 046	53 535	29 511	55.12
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 813	29 511	26 698-	90.47-
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	91 360	88 546	2 813	3.18	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	179 547	215 910	36 363-	16.84-
	Concours bancaires courants		1 134	1 134-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	17 672	34 602	16 930-	48.93-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 300	3 526	1 226-	34.78-	
Dettes fiscales et sociales	52 544	32 258	20 285	62.88	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	111 272	62 880	48 393	76.96	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	363 335	350 311	13 024	3.72
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		454 695	438 857	15 837	3.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

220 420

134 401

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	93 785		93 785	60 000	33 785	56.31
Chiffre d'affaires NET	93 785		93 785	60 000	33 785	56.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			10	1	9	791.23
Total des Produits d'exploitation (I)			93 795	60 001	33 794	56.32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 393	5 828	- 435-	7.46-
Impôts, taxes et versements assimilés			431	369	+ 62	16.71
Salaires et traitements			77 880	51 619	+ 26 261	50.88
Charges sociales			6 948	944	+ 6 004	636.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	2	2-	83.19-
Total des Charges d'exploitation (II)			90 652	58 762	31 890	54.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 143	1 239	1 904	153.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		30 000	30 000-	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		30 000	30 000-	100.00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 483	1 728	245-	14.18-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 483	1 728	245-	14.18-
2. Résultat financier (V-VI)	1 483-	28 272	29 755-	105.24-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 660	29 511	27 851-	94.38-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 457		1 457	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 457		1 457	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 457		1 457	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	304		304	
Total des produits (I+III+V+VII)	95 253	90 001	5 252	5.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	92 439	60 490	31 949	52.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 813	29 511	26 698-	90.47-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Désignation de l'entreprise : 2 C S B

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	3 38 951	482		484		486	3 38 951	3 38 951
TOTAL		490	3 38 951	492		494		496	3 38 951	3 38 951

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2 C S B

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	39
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 8° du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	39
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 757
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	633
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : 2 C S B	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/07/2022	et clos le : 30/06/2023
Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
---	-----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

2 C S B

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : Nod Huel
11 rue des Acacias
22300 LANNION**

893 942 896 RCS SAINT BRIEUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 DECEMBRE 2023
AFFECTATION DU RÉSULTAT**

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés décident, à l'unanimité, d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2023, soit un bénéfice de 2 813 Euros :

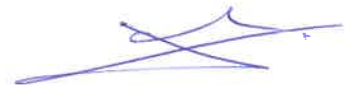
- en intégralité aux « Autres Réserves ».....	2 813 Euros
Total égal au résultat de l'exercice	2 813 Euros

Ils prennent acte, par ailleurs, de ce que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au cours de ses deux premiers exercices sociaux.

SIXIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont conférés à la la SELARL LEMASSON ET ASSOCIES, Avocats à PLERIN (22 190), Centre d'Affaires Athéna, 2 rue François Jacob, à l'effet d'adresser directement au Greffe du Tribunal de Commerce compétent, dans les délais qui s'imposent à la Société, les comptes et les documents/rapports devant faire l'objet d'un dépôt.

Pour extrait certifié conforme
La Gérance





N° de gestion 1999D00025

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 21 mars 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	421 577 339 R.C.S. Saint-Brieuc
<i>Date d'immatriculation</i>	26/01/1999
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	LEMASSON ET ASSOCIÉS
<i>Forme juridique</i>	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	8 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Centre d'Affaires Athéna 2 Rue François Jacob-Zone de l'Arrivée 22190 Plérin
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 25/01/2098
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	TOQUET Corinne, Maryline
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/02/1980 à Saint-Brieuc (22)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	2 Rue de Ville Gouault 22590 Pordic

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LAPOUS Lydie
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/09/1980 à Morlaix (29)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	7 Place Jean Jaures 22190 Plérin

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LE THERIZIEN Elsa
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/12/1988 à Saint-Brieuc (22)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	19 BIS Rue du Verger 22120 Pommeret

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Centre d'Affaires Athéna 2 Rue François Jacob-Zone de l'Arrivée 22190 Plérin
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Exercice de la profession d'avocat
<i>Date de commencement d'activité</i>	13/01/1999
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT



copie certifiée conforme

le 11/10/2024

